

Conditions Générales de Vente Educ'Patounes

Concernant les Prestations de Services proposées par la Société Educ'Patounes située au 970 rue de la Forêt à Vendôme (41100), représentée par Mme Marie-Laure PILLOIS, sous statut d'auto-entreprise, immatriculée au RCS de Blois N°SIRET 888 045 317 00011, en tant que Educatrice Comportementaliste Animalier.

Le Client signataire est le client, particulier ou collectivité, qui fait appel aux services de la société Educ'Patounes. Le signataire atteste avoir la capacité juridique pour contracter.

Le fait de faire appel aux services de la société Educ'Patounes implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions.

CONDITIONS GENERALES APPLICABLES A L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS.

COVID19: La Société Educ'Patounes s'engage à mettre en place toutes les mesures sanitaires en vigueur visant à protéger ses clients et elle-même. Le matériel sera désinfecté dans la mesure du possible ou mis à l'écart suffisamment longtemps pour éviter toute contamination.

Devis : Les prix stipulés sur le devis sont valables un mois à partir de la date d'émission de celui-ci. Ceux-ci restent fermes et non révisables si la commande intervient durant ce délai. Les prestations à fournir sont celles clairement énoncées sur le devis, de manière corolaire toutes prestations non-énoncées ne seront pas comprises et feront l'objet d'un devis complémentaire. Il est considéré comme accepté par le client à compter de sa date de signature, ou de sa validation par voie électronique.

Carnet de santé : Aucune prestation ne pourra être effectuée sans présentation du carnet de santé de l'animal. Les vaccinations de l'animal devront être à jour. Tout traitement médical éventuellement suivi devra être mentionné. Dans le cadre de gardes à domicile, le Client devra autoriser par écrit la société Educ'Patounes à administrer le ou les médicaments à son animal. Educ'Patounes s'engage à respecter scrupuleusement les posologies et modes d'administration indiqués par le vétérinaire et à contacter le vétérinaire attitré de l'animal ou tout autre vétérinaire disponible en cas d'urgence ou en cas d'aggravation des symptômes ou apparition de nouveaux symptômes. Les frais afférents ne pourront être engagés qu'avec accord exprès du Client et seront à la charge dudit Client.

1- EXECUTION DES PRESTATIONS

1.1. Dans le cadre de **prestations d'éducation et de comportement**, le matériel de base (Laisse, collier et / ou harnais, muselière pour chiens catégorisés ou dangereux) devra être fourni par le Client. La société Educ'Patounes mettra à disposition le matériel adéquat et nécessaire à la bonne exécution des séances de travail (longe, harnais, plots). Les colliers électriques, étrangleurs et laisses enrouleurs ne seront pas admis pendant les cours et la société se réserve le droit de refuser le Client s'il s'avère que des outils coercitifs sont utilisés sur le chien. Si un cas de comportement met en avant une réactivité du chien face aux humains et a fortiori aux enfants, la copie du compte rendu sera transmise automatiquement au vétérinaire référent de l'animal.

1.2 Dans le cadre de **prestations de promenades**, le(s) chien(s) est/sont sorti(s) exclusivement en longe et harnais. Les colliers électriques, étrangleurs et laisses enrouleurs ne seront pas admis. Si le Client ne dispose pas d'un tel matériel, la société Educ'Patounes utilisera son propre matériel. Les chiens catégorisés ne pourront pas être pris en charge dans le cadre de cette prestation. La Société Educ'Patounes se réserve le droit de sortir plusieurs chiens de clients différents avec l'accord préalable des propriétaires et une fois les chiens testés individuellement. Les chiens ne seront pas lâchés en liberté sauf accord exprès et explicite du Client.

1.3 Dans le cadre de **prestations de garde au domicile du Client**, le Client met à disposition de la société Educ'Patounes le matériel nécessaire (nourriture, litière, accès à un point d'eau, matériel de nettoyage

adapté aux tâches confiées). Toute sortie pour achat de croquettes, nourriture, litière ou médicaments seront facturés en sus avec tickets de caisse à l'appui et frais kilométriques à raison de 1€ du kilomètre.

1.4 Dans le cadre de **prestations PECCRAM**, la société Educ'Patounes fournit tout le matériel nécessaire aux séances avec les enfants. Le Client garantit la mise à disposition d'une pièce ou d'un local adéquat préalablement validé par la Société Educ'Patounes. Les enfants restent sous la responsabilité des responsables de la structure.

2- PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

2.1. **Tarifs.** Les prestations sont facturées au tarif en vigueur de la Société Educ'Patounes, à la date de la réalisation de la prestation. Les tarifs sont entendus en hors taxes, une exonération de TVA étant appliquée selon l'article 293B du CGI. Ce tarif est susceptible d'évoluer à tout moment, notamment en cas d'évolution de la législation sociale ou fiscale, la Société Educ'Patounes s'engageant toutefois à informer le client de toute augmentation de tarif au moins quinze jours avant son entrée en vigueur. Le prix s'entend toutes taxes comprises.

2.2 Des **frais kilométriques** sont applicables en sus du tarif de la prestation au-delà de 10 km du siège de la Société Educ'Patounes, à raison de 0.80 cts euros du kilomètre.

2.3 **Non-réalisation de la prestation.** S'ajoutent aux prestations effectivement réalisées, les prestations programmées et non effectuées totalement ou partiellement du fait du client et pour lesquelles le client ne justifierait pas d'un motif légitime. Outre les cas habituellement reconnus par la jurisprudence, un motif illégitime s'entend notamment de l'impossibilité d'accéder sur les lieux de la prestation, de l'impossibilité d'assurer une prestation en toute sécurité.

2.4 **Prestation au forfait.** Lorsqu'un forfait a été défini, les prestations devront avoir lieu dans les six mois qui suivent la date d'acceptation du devis. Au-delà, la Société Educ'Patounes se réserve le droit de refaire un entretien d'évaluation des besoins et de définir un nouveau calendrier de prestations, sauf cas de force majeure ou motif légitime avancé par le Client au sens entendu par la jurisprudence.

2.5 Il est ici rappelé que les présentes conditions générales sont constitutives pour la Société Educ'Patounes d'une obligation de moyens et non d'une obligation de résultat. Ainsi, en cas d'impossibilité pour la Société Educ'Patounes d'effectuer la prestation pour une raison non imputable au client, celle-ci ne donnera pas lieu à facturation sans pour autant lui ouvrir droit à une quelconque indemnisation.

2.6 Paiement.

2.6.1. **Facture.** Une facture peut être adressée au client par courriel ou voie postale sur simple demande. Il communiquera à cet effet à la Société Educ'Patounes une adresse courriel ou postale valide et l'informeront de tout changement de cette adresse.

2.6.2. **Moyens de paiement.** Les moyens de paiement acceptés par la Société Educ'Patounes sont les suivants : Chèque, espèces ou virement.

2.6.3 **Délai de paiement.** Pour les particuliers, le paiement de toute prestation devra avoir lieu au plus tard le jour de l'exécution de ladite prestation. Les forfaits pourront être réglés en plusieurs fois avec un acompte de 40% au démarrage et le solde au plus tard le dernier jour de la prestation. Pour les Collectivités, le paiement de toute prestation devra être effectué au plus tard 30 jours après la date de réception de la facture.

2.6.4 **Pénalités de retard.** Tout retard de paiement entraînera l'exigibilité de pénalités de retard à un taux égal à 2.52% et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement, dues de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire.

3- DROIT DE RETRACTATION

3.1. Le client a le droit de se rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de validation du devis.

Pour exercer le droit de rétractation, le client doit notifier à la Société Educ'Patounes par courriel ou courrier postal sa décision de rétractation du présent contrat.

3.2. Effets de rétractation. En cas de rétractation de la part du client du présent contrat, la Société Educ'Patounes remboursera tous les paiements reçus sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où la Société Educ'Patounes est informée de la décision de rétractation du client du présent contrat. Le client accepte expressément, dès à présent, qu'il sera remboursé par chèque ou virement par la Société Educ'Patounes ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le client. Si le client demande de commencer la prestation de services pendant le délai de rétractation, il devra payer un montant proportionnel aux prestations qui lui ont été fournies jusqu'au moment où le client a informé la Société Educ'Patounes de sa volonté de rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

3.3. Renoncement du client à son droit de rétractation. Le client est informé que s'il demande expressément à ce que l'exécution des prestations commence avant la fin du délai de rétractation et qu'il renonce expressément à son droit de rétractation, dans ce cas, conformément à l'article L.121-21-8 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé.

4- RESPONSABILITE - ASSURANCE

La Société Educ'Patounes déclare être assurée pour les dommages qui pourraient être causés par son intervention. Il ne saurait toutefois être tenu responsable de tout dommage lié à la réalisation de missions non prévues contractuellement et requises par le client, ou de tout dommage résultant du non-respect par le client de ses obligations contractuelles. Le client s'engage à signaler, sans délai, tout dommage par téléphone auprès de la Société Educ'Patounes, et à le confirmer, au plus tard dans les 72 heures suivant la prestation, par lettre recommandée avec accusé de réception tout signalement d'un dommage sans production de justificatifs et/ou hors le cadre de cette procédure ne sera pas pris en considération.

5- MODIFICATIONS DES CONDITIONS GENERALES

La Société Educ'Patounes se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes conditions générales. Dans ce cas, la Société Educ'Patounes en informera le client en respectant un préavis d'un mois avant leur date d'application effective. Les nouvelles conditions générales s'appliqueront de plein droit pour les prestations effectuées à compter de leur date d'application. Tout client ne souhaitant pas se soumettre à ces nouvelles conditions générales aura la possibilité de résilier son contrat. La continuité des prestations sur demande du client entraînera son acceptation pleine et entière des nouvelles conditions générales. Toute modification intervenant du fait de la loi ne pourra être considérée comme ouvrant droit à résiliation.

6- INFORMATIQUE ET LIBERTES.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le client bénéficie d'un droit d'accès aux données personnelles le concernant en écrivant à l'adresse de la Société Educ'Patounes telle qu'indiquée à la première page du présent contrat. D'autre part, les informations communiquées pourront également être utilisées à titre promotionnel et/ou publicitaire par la Société Educ'Patounes ou par l'un de ses partenaires. Si le client ne souhaite pas que les données à caractère personnel le concernant soient utilisées dans ce cadre, il devra le signaler à la Société Educ'Patounes lors de la signature du contrat. Il pourra revenir à tout moment sur cette décision en écrivant à l'adresse précitée. Le client reconnaît qu'il a été informé de la possibilité de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Vendome, 01/02/2024